

Bpifrance est la banque publique nationale détenue par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations qui finance et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement en crédit, garantie, aide à l'innovation et fonds propres.

✓ Entreprises soutenues

Dispositif Co-financement en crédit

Entreprises *in bonis* (restrictions sur les secteurs de production agricoles dans certains cas) portant des projets de croissance, de financement du cycle d'exploitation, de transmission, d'export, d'innovation, ainsi que des projets industriels ou de TEE.

Dispositif Garantie des crédits bancaires

Entreprises *in bonis*, sollicitant un financement bancaire (secteur « agricole » éligible depuis 2024).

Dispositif Aides à l'innovation, prêts innovation, AAP France 2030

Entreprises *in bonis* et start-ups portant des projets de recherches et développement, d'innovation ou de lancement industriel.

Dispositif Financement en fonds propres

Entreprises *in bonis* (restrictions sur les secteurs de production agricoles dans certains cas) portant des projets de croissance.

✓ Interventions

Crédit en co-financement :

- intervention aux cotés de la banque principale
- crédit long et moyen terme, financement court terme, crédit-bail etc...

Garantie des crédits bancaires :

- ouverte aux exploitations agricoles depuis 2024
- garantie déléguée aux banques jusqu'à 200 000 €

Aides à l'innovation, prêts innovation, AAP France 2030 :

- aides à l'innovation individuelles (subvention, avances remboursables ou prêts)
- aides sur Appels à projets France 2030

Financement en fonds propres

- prises de participation en co-investissement avec des investisseurs privés

Accompagnement non financier

- accompagnements individuels (diagnostics), collectifs (accélérateurs) ou formation (Université)

Pour en savoir plus : [Bpifrance - Servir l'Avenir](#)